



LANCEMENT D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL DE 4,2 M€ AVEC MAINTIEN DU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION

Faisant usage des autorisations données par l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 31 mai 2010 (dans sa 13^{ème} résolution), Diagnostic Medical Systems (DMS) annonce le lancement d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) par l'émission de 13 891 911 actions nouvelles assorties de bons de souscription d'actions (ABSA) au prix unitaire de 0,30 €, à raison de 1 ABSA pour 2 actions anciennes, soit un montant de 4,2 M€.

Cette opération, ouverte à tous les actionnaires de DMS, a pour objectifs de permettre au groupe de faire face à l'accélération anticipée de son activité en raison du démarrage des accords commerciaux de distribution signés récemment avec Carestream Health et T2I Healthcare ainsi que de permettre de saisir, accessoirement, l'opportunité de réaliser d'éventuelles opérations de croissance externe.

Principales modalités de l'opération

Cette augmentation de capital se déroulera par l'émission maximum de 13 891 911 actions nouvelles, à raison de 1 action nouvelle pour 2 actions anciennes détenues, représentant un produit brut d'émission de 4 167 573,30 €. Chaque action nouvelle émise sera assortie d'un bon de souscription d'action C (BSA C) et d'un bon de souscription d'action D (BSA D).

Les actionnaires de DMS recevront, à l'issue de la séance de bourse du 30 septembre 2010, 1 DPS pour chaque action ancienne détenue. Chaque actionnaire détenant 2 DPS (et des multiples de ce nombre) pourra souscrire à 1 action nouvelle (et des multiples de ce nombre) au prix unitaire de 0,30 €, soit une décote de 14% par rapport au cours de clôture de l'action du 28 septembre 2010.

Les DPS seront cotés et négociés sur NYSE Euronext Paris (Compartiment C) sous le code ISIN FR0010944892 à compter du 1^{er} octobre 2010, date de leur détachement, et jusqu'au 11 octobre inclus. A défaut de souscription ou de cession, les DPS deviendront caducs et perdront toute valeur à l'issue de la période de souscription, le 11 octobre 2010.

La société a reçu, préalablement au lancement de cette opération, des intentions de souscription à une partie des actions qui n'auraient pas été souscrites à titre irréductible pour un montant total de 3,0 M€. En outre, DMS a également reçu des intentions de souscription d'actionnaires pour un montant total de 0,3 M€. Au total, DMS a donc reçu des engagements de participation à la présente opération pour un montant total de 3,4 M€, soit 80% du montant de l'opération.

L'émission ne fera pas l'objet d'une garantie de bonne fin.

Principales modalités des BSA C et BSA D

1 BSA C donnera le droit, à compter du 26 octobre 2010, date de leur émission, jusqu'au 30 avril 2012 inclus, de souscrire à 1 action nouvelle à émettre au prix unitaire de 0,30 €.

1 BSA D donnera le droit, à compter du 26 octobre 2010, date de leur émission, jusqu'au 30 avril 2013 inclus, de souscrire à 1 action nouvelle à émettre au prix unitaire de 0,50 €.

Les BSA C et BSA D seront admis aux négociations sur NYSE Euronext Paris (Compartiment C) à compter du 26/10/2010 sous les numéros ISIN respectifs FR0010944876 et FR0010944884

Calendrier de l'opération

28 septembre 2010	VISA N° 10-340 de l'Autorité des marchés financiers
29 septembre 2010	Publication de l'avis NYSE Euronext relatif à l'augmentation de capital
29 septembre 2010	Publication du résumé du Prospectus dans un journal à diffusion nationale
1 ^{er} octobre 2010	Ouverture de la période de souscription des ABSA Détachement et début de la période de négociation des DPS
11 octobre 2010	Clôture de la période de souscription des ABSA Fin de la période de négociation des DPS
26 octobre 2010*	Règlement livraison des ABSA Détachement des BSA C et BSA D Cotation des actions nouvelles et des BSA C et BSA D Ouverture de la période d'exercice des BSA C et BSA D
30 avril 2012	Clôture de la période d'exercice des BSA C
30 avril 2013	Clôture de la période d'exercice des BSA D

* Dates indicatives

Le Prospectus relatif à cette opération ayant reçu le VISA n° 10-340 de l'Autorité des marchés financiers est disponible sur le site internet de la société, www.dms.com.

Cette opération se déroule sous l'égide de :



Prestataire de services d'investissement

Recevez gratuitement tout l'information financière de DMS par e-mail en vous inscrivant sur www.actusnews.com.

